**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 29 (1891)

**Heft:** 13

Artikel: Le marronnier du 20 mars : sa légende sur la naissance du roi de Rome

et les Suisses du 10 août 1792

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-192259

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# **JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Suisse: un an . . 4 fr. 50 six mois . 2 fr. 50 Etranger: un an . 7 fr. 20 On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2me et 3me séries.

Prix 2 fr. la série; 3 fr. les deux.

## L'horloge de la Poste

et la loi sur les pensions de retraite.

L'horloge de la Poste va voir le jour. A l'heure où nous écrivons ces lignes, un serrurier fixe la bordure de zinc qui doit entourer le cadran. Un horloger est là sur la place, l'œil attentif et surveillant la pose de son ouvrage. Tout cela est bien réjouissant : le cadran va paraître, puis les aiguilles, et l'heure, l'heure de Lausanne, enfin!

Un tressaillement de joie s'est immédiatement fait sentir dans la population lausannoise. Elle commençait à désespérer, la pauvrette; car vous savez très bien « qu'on désespère alors qu'on espère toujours. »

Oui, la nouvelle de cet évènement a fait rapidement le tour de la ville; mais plusieurs n'y pouvant croire veulent voir, voir de leurs yeux. Aussi la foule est-elle grande devant la Poste, où s'échappent de toutes les bouches des exclamations d'étonnement.

Singulier retour des choses d'ici-bas! Lorsque nous votions des deux mains les lois fédérales et que le canton de Vaud apportait dans la balance électorale son imposant chiffre de oui, la Confédération nous laissait sans horloge.

Et maintenant que nous venons de repousser sa loi sur les pensions de retraite, elle nous donne une horloge!

C'est vraiment trop large, trop généreux!

Nous ne méritions, certes, pas d'être ainsi traités.

En voyant cette loi sur les pensions de retraite rejetée, en Suisse, à une étourdissante majorité, en constatant à ce sujet le vote de notre bon peuple vaudois, on a dit et répété dans nos journaux, et un peu partout, que jamais nos populations ne s'étaient montrées moins intelligentes.

Le mot n'est pas très juste. Je préfèrerais dire que jamais elles n'ont montré plus d'entêtement.

Nous avons pu nous convaincre plus d'une fois que, chez nous, l'entètement et l'intelligence ne sont point incompatibles, et peuvent marcher de pair. Les exemples en sont nombreux.

Prenons n'importe quelle campagne électorale. Dès le début, les journaux des différents partis croisent le fer, chacun luttant par tous les moyens en son pouvoir contre les candidats de la partie adverse, chacun portant aux nues le candidat de son choix, dont il fait valoir toutes les qualités, toutes les vertus, — mème celles dont il est privé. Aussi, après les élections, le vaincu s'empresset-il d'attribuer sa défaite aux articles violents des journaux de la partie adverse, ainsi qu'aux manœuvres électorales de celle-ci.

Pure illusion, messieurs; vous vous trompez complètement. Tous ces articles de journaux, tous ces flots d'encre répandus pour se noircir réciproquement, ne servent absolument à rien.

Les journaux observeraient-ils, en pareîlle circonstance, un silence absolu, les assemblées populaires seraient-elles interdites, que le résultat du vote serait absolument le même.

O rôle bienfaisant et progressiste de la presse! O prestige de l'éloquence populaire, qu'êtes-vous devenus!...

Le Vaudois est entêté; souvenez-vousen. Toutes les polémiques dont nous parlons, tous les beaux discours qu'on peut lui faire, entrent par une oreille et s'en vont par l'autre.

Après avoir lu ou écouté, il vous dit à demi-voix d'un air malin :

« Mon opinion est faite; je n'ai pas besoin qu'on me dise comment je dois voter. »

Il en a été de même le 15 mars.

Et cependant nos journaux avaient ils assez prèché en faveur de la loi, avaient ils donné assez d'arguments sérieux et convaincants, avaient-ils assez fait de statistique, assez aligné de chiffres pour nous prouver que la mesure était excellente et que son application réaliserait une amélioration incontestable dans le service administratif, une économie notable dans la caisse fédérale!...

Hélas! c'est comme s'ils avaient fredonné:

> Por la peinchon dè retraite, Yé fè on bet dè tsanson. Etc., etc.

Encore cette fois, nos journaux n'a-

vaient pas compté avec l'entètement de nombre de gens qui se sont dit sans autre examen :

« Quoi! voter une pension de retraite pour des messieurs qui ont une existence dorée, argentée du moins; qui, assis sur le rond de cuir mœlleux, les coudes sur le pupitre et le dos au poële, griffonnent sans fatigue le papier de la Confédération et touchent à la fin du mois de beaux traitements!... Va-t-en voir s'ils viennent... Jean! »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ici tout ce qu'il y a eu de regrettable dans cette manière de procéder. C'est là un fâcheux obstacle dans l'application des principes de solidarité entre bons confédérés; c'est un retard apporté à l'avancement de la grande question sociale qui préoccupe aujourd'hui tous les gouvernements et tous les penseurs, celle qui tend à protéger le travailleur en général et à lui assurer le pain des vieux jours.

Espérons, néanmoins, que le dernier mot n'est pas dit sur la loi qui vient de subir un si violent échec, et que nos populations ne tarderont, pas à nous prouver qu'un moment de mauvaise humeur est bientôt oublié.

L. M.

#### Le marronnier du 20 mars.

Sa légende sur la naissance du roi de Rome et les Suisses du 10 août 1792.

On sait que ce nom est donné par les Parisiens à un marronnier du jardin des Tuileries, dont la célébrité date du 15 mars 1811. Dès ce jour, chaque feuille était sortie de son bourgeon, et le 20, jour de la naissance du roi de Rome, l'arbre était revêtu de sa blanche parure.

Il va sans dire que cette date du 20 mars fixée par les Parisiens pour l'apparition de ses premières feuilles est absolument arbitraire, et qu'il faut être terriblement bonapartiste pour prêter à cet arbre innocent l'intention de fèter par sa floraison l'anniversaire du roi de Rome.

Malgré cela, et à chaque retour du printemps, les journaux de Paris nous parlent du marronnier des Tuileries, et les Parisiens sont toujours très étonnés si, le 20 mars, il n'a pas des fleurs, ou tout au moins des feuilles.

Aujourd'hui, le marronnier est encore sans un seul bourgeon, et ses branches sont nues comme celles des marronniers qui n'ont point d'histoire. Voilà deux ans qu'à cette époque il n'est pas plus en avance que les autres. Il commence à mourir, c'est certain.

A-t-il peut-être pris le deuil à l'occasion de la mort du prince Jérôme?...

- Une autre légende populaire, qui n'est peut-être pas mieux fondée, mais qui est certainement plus plausible, assigne à la précocité qu'on a souvent remarquée chez le célèbre marronnier une cause bien lugubre. Voici en quels termes Mortimer Ternaux en a parlé dans son Histoire de la Terreur:
- » Les malheureux soldats suisses » massacrés durant la retraite à travers » le jardin des Tuileries, au 10 août » 1792, furent, dit-on, enterrés au pied de » ce fameux marronnier, auquel sa pré-» cocité a valu le surnom d'arbre du 20 » mars.
- » Ainsi l'arbre bonapartiste, selon la » tradition populaire, ne devrait la mi-» raculeuse force de sa végétation qu'à » l'engrais humain fourni par les der-» niers défenseurs de l'ancienne mo-» narchie. »

#### Marguerite d'Autriche et les œufs de Pâques.

Toujours du nouveau sur l'origine des œufs de Paques. Voici une légende donnée par le journal, La Vie de famille, que nous lisons pour la première fois. C'est cependant une vieille histoire du pays bressan.

Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, avait quitté les Flandres pour faire un pélerinage au pays de Brou, au lieu où Gérard, évêque de Mâcon, s'était fait un ermitage, au X° siècle, dans la forêt de Brou, tout près de Bourgen-Bresse. C'est en souvenir de ce pélerinage que, de 1511 à 1536, elle fit élever en cet endroit la belle église gothique de Notre-Dame de Brou.

Marguerite d'Autriche, gouvernante, était à la fois très grande dame et très jolie. Son séjour à Brou donna lieu à une série de fètes. Le lundi de Pâques, il y eut dans la plaine de Bourg assemblée générale et jeux de toute espèce. Les vieux tiraient de l'arc et la cible était un tonneau plein. Quand une flèche perçait la barrique, l'archer avait le droit de boire au tonneau jusqu'à merci; les autres venaient après.

Les jeunes garçons et les jeunes filles s'amusaient de leur côté.

Marguerite, entourée des châtelaines du voisinage, assistait à cette fête villageoise.

Une centaine d'œufs étaient éparpillés

sur le sable et deux garçons et deux fillettes devaient exécuter, en se tenant par la main, une danse du pays. Ainsi le voulait la coutume. Si ces jeunes gens dansaient sans casser les œufs, il étaient fiancés, la volonté même des parents ne pouvait s'opposer à leur union. On renouvelait trois fois l'épreuve et les éclats de rire raillaient les maladroits.

Marguerite était tout à ce spectacle nouveau pour elle, quand le son du cor monta de la forêt et presque aussitôt apparut, précédé et suivi d'un magnifique équipage, le duc de Savoie, Philibert-le-Beau.

Le jeune homme mit pied à terre, fléchit le genou devant la châtelaine et demanda l'hospitalité.

Après quoi la fête reprit avec plus de gaîté encore et plus d'entrain.

- Je veux danser aussi, dit Margue-

Philibert lui proposa d'être son cavalier.

— Autriche et Savoie! criait la foule. Les deux jeunes gens ne songeaient pas à leur noblesse, ni à leurs maisons; ils étaient absorbés par la crainte de casser des œufs.

Le sort les favorisa comme il eût favorisé les premiers amoureux venus. La danse fut heureuse et Marguerite, rouge de plaisir, mit sa main dans la main de Philibert, disant:

- Adoptons la coutume de Bresse.

C'est ainsi qu'ils furent fiancés. Un an après, le mariage eut lieu le jour de Pâques.

Comme souvenir de leurs noces, Marguerite d'Autriche et Philibert de Savoie donnèrent des œufs magnifiques, imités en matières précieuses et pleins d'épices, à tous les invités: ils gardèrent par la suite l'habitude de rappeler ainsi tous les ans à leurs amis le souvenir de leur rencontre au pays de Bresse et du mariage qui s'en était suivi... d'où furent dénommés « œufs de Pâques » le cadeau gracieusement original des nobles époux.

#### On tchou à ne n'avaro.

Cein que c'est, portant, coumeint sont lè dzeins! Y'ein a qu'ont, coumeint on dit, lo tieu su la man et que bailliont cein renasquâ et avoué pliési se cein pâo férè serviço à cauquon, âo bin se faut sè montrâ po cosse ao po cein; et y'ein a dâi z'autro que sont tot lo contréro, que seimblè qu'on lâo frait onna deint se dussont pi déborsa cinq centimes, et qu'ont prâo mau dè sè décida à pàyi cein que dâivont.

On gaillâ dè cllia sorta que sè trovâvè ein écot avoué cauquiès z'autro citoyeins a z'u dou pî dè naz l'autro dzo que ma fài cein lâi vegnâi bin, et se l'a onna brequa d'honneu à tieu, dussè avâi z'u 'na rude vergogne.

L'étiont cinq que bévessont einseim-

blio pè la pinta, et quand l'a s'agit dè pàyi, y'avâi dou litres. Yon dè leu soo onna pîce dè 50 et fâ: « Vouaiquie po on demi! » Lè z'autro en font atant, hormi lo gaillà que vo dio, qu'a bin fé état de sailli son porta-mounïa, mâ quand l'a vu que y'avâi dza prao su la trablia, l'a coudi borbottà oquiè coumeint po derè: « Ha! su trâo tard! » et reinfatè sa borsa dein sa catsetta, sein bailli sè 50 centimes, et sein qu'on lâi aussè de dè ne pas lè mettrè. Nion n'a rein de su lo momeint, mâ quand l'ont tapâ po pàyi, s'est trovâ cinq centimes dè trâo, que nion n'a volliu avâi met. Adon cé que fasâi lo compto, criè lo carbatier, lâi baillè cein que lâi dévessont, aprés quiet met lo grand dâi su la pîce dè 5 centimes, la ludzè su la trablia dévant lo rance que s'étâi esquivâ dè payi, et lài fà ein plienna tsambra à bâirè:

- Tai! tè que n'as rein met!

# Lo pére Vâonez âi fénésons.

Ao teimps dâi fénésons, s'agit dè sè dématena on bocon, ka faut profita dè sciyî pè la rosa. On iadzo que lo sélao est on pou amont et que l'herba n'est pequa mouva, cein va gras qu'on diablio, faut mola à tot momeint et quand la faulx ribliè sein copa, l'est lo momeint dè botsi. Et pi on fa mé d'ovradzo ein sè léveint dè bon matin qu'ein resteint eimpliatra dein son lhî.

Lo pére Vâonez, qu'avâi passâ lè septanté, et que martsivè avoué on bâton, ne poivèpequa travailli; mâ s'ein terivè adrâi bin po férè démoustelhi sè dzeins et po lè z'acoulhi à l'ovradzo. Droumessâi pou, et tandi lè fénésons, l'étâi dza lévâ à duè z'hâorès, et teimpétâvè dè cein que lè vôlets et lè z'ovrâi n'étiont pas onco su pî. Et coumeint n'ousâvè portant pas lè criâ tant matin, lo bougro sè promenâvè que dévant, dévant l'é fenètrès dè son mondo, et fasâi état dè dévezâ âi dzeins que passâvont, quand bin ne passâvè nion, et fasâi, po qu'on l'ouïè du dedein:

— Eh! bondzo, bondzo! vo z'alla dza à l'ovradzo! respet por vo! n'est pas coumeint lè noûtro: pâovont pas frou lo matin!...

Et l'est dinsè que cé sorcier dè pére Vâonez fasâi lévà sè dzeins, kā sé créyont ein l'oïesseint déveza que ti lè z'autro étiont ein route, la faulx su l'épaula, tandi que la vretà étâi que l'étài leu qu'étiont adé lè premî dè ti.

#### ROBE DE SOIE

PAR ETIENNE MARCEL.

VII

Il y a des sacrifices qui ne profitent point, et des ingratitudes qui ne portent pas bonheur. Certain jour, un huissier vint demander à la concierge de lui indiquer le loge-